



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

Juillet / Août  
2013 - 474  
Tirage : 84 exemplaires



**Prochaines réunions**  
**LES DIMANCHE 1 SEPTEMBRE 2013**  
**ET 15 SEPTEMBRE (AG) 2013, DE 9 H 30 A 11 H 30**

**Sommaire**

- Page 1 - En direct du Secrétariat
- 2 – Jeux-Concours – Noces de diamant !
- 3 – Agenda
- 4 – Dossier : Beersel, Seigneurs et château (suite et fin )
- 11 – UPU – émissions illicites
- 12 - Réalisation inter-membre

□ □ □ □ □

***En direct du Secrétariat,***

***Attention !!! pas de réunion en août, mais une réalisation inter-membre aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre, voir page 12.***

Et bien voilà une année philatélique qui s'achève. Elle n'est pas très positive en ce qui concerne l'assiduité de nos membres. Un club n'existe que si les membres de ce club se bougent et participent aux diverses manifestations à commencer par les réunions du dimanche.

Certains diront que le temps n'était pas favorable à la sortie dominicale, les difficultés de parking à Braine-l'Alleud ....

Je souhaiterais que la prochaine saison soit plus « active » à commencer par votre visite à la bourse annuelle du 19 octobre à Ophain.

Est-ce que je prêche dans le désert ? non, j'espère que Club Philatélique Brainois va se ressaisir et redevenir le club numéro 1 du Brabant.

Bonnes vacances et à très bientôt.

Votre Secrétaire  
W. Cloquet



# Jeux Concours 2013

Réponse de l'épreuve numéro 8 :

- 472.1 - a) Régiment des :  
Grenadiers, timbre 2110  
ou Carabiniers, timbre 2032  
ou Chasseurs à pieds, timbre 2108
- 472.2 - a) le 21 mai 1947  
b) Timbre n° 2366
- 472.3 - a) Saint-Bernard  
b) Timbre 2391

□ □ □ □ □

### Classement et points :

Madame Caroline	0 point	35 points
Mr Bosse J-C.	25 points	180 points
Mr Flamand C.	30 points	220 points
Mr Lambert M.	30 points	125 points

□ □ □ □ □ □

### Cotisation

Pour 2013 la cotisation est de 10,00 € à verser sur le compte du C.P.B.  
n° IBAN : BE84 0010 0348 0659

□ □ □ □ □ □



Nous adressons toutes nos félicitations à Monsieur et Madame Etienne à l'occasion de leurs noces de diamant.

60 ans de mariage méritent bien cette petite attention de la part des membres de notre club à notre collègue et ami.

Et nous leurs souhaitons plein de bonheur pour les années à venir.



**Samedi 13 juillet, de 9 à 15 heures**

**30e bourse d'échange**

**Salle Les Colibris, rue des Combattants, 112 à 1310 La Hulpe**

**Timbres, lettres, entiers postaux, cartes**

**Entrée gratuite, salle accessible à tous**

□ □ □ □ □

**Dimanche 21 juillet 2013, de 8,30 à 12 heures**

**Bourse des collectionneurs**

**Centre Culturel, rue Haute, 1 à 6041 Gosselies**

□ □ □ □ □

**Dimanche 18 août 2013, de 9 à 16 heures**

**16<sup>e</sup> Bourse philatélique annuelle**

**Ecole Communale de Mont-St-Jean, chaussée de Bruxelles, 660 à Waterloo**

**Philatélie, Numismatique, Cartophilie**

**Bar et petite restauration – Entrée gratuite**

□ □ □ □ □

**Dimanche 18 août 2013, de 8,30 à 12 heures**

**Bourse des collectionneurs**

**Centre Culturel, rue Haute, 1 à 6041 Gosselies**

□ □ □ □ □

**Dimanche 8 septembre 2013, de 9 à 17 heures**

**18<sup>e</sup> Grande Bourse des Collectionneurs**

**Collège Sainte-Gertrude, Faubourg de Mons, 1 à 1400 Nivelles**

**Philatélie, Cartophilie, Marcophilie, Télécartes**

**Estimation gratuite de collections de 9,30 à 13 heures**

**Buvette & petite restauration, vaste parking, entrée gratuite**

□ □ □ □ □

**Dimanche 15 septembre 2013, de 8,30 à 12 heures**

**Bourse des collectionneurs**

**Centre Culturel, rue Haute, 1 à 6041 Gosselies**

□ □ □ □ □

**Dimanche 15 septembre 2013, de 8,30 à 16 heures**

**Bourse Multicollections**

**Collège de la providence, Av. Reine Astrid, 9 à 4650 Herve**

**Timbres, Monnaies, Cartes postales**

**Bar & petite restauration, tombola géante**

□ □ □ □ □

**Samedi 21 septembre 2013, de 8,30 à 16 heures**

**8<sup>e</sup> Grande Bourse des Collectionneurs**

**Salle du Foyer des Haies, Place des Haies, à Nalinnes**

**Philatélie, Cartes postales, Jeux de cartes, Numismatique, etc. .**

**Bar, sandwichs variés, potage, parking aisé, entrée gratuite**

□ □ □ □ □

Nous avons fait mention en terminant l'article précédent (Flash 473) de ce que Jean II (Jean 1<sup>er</sup> à Braine-l'Alleud) était le dernier descendant mâle des Witthem et que ses trois filles, par mariage, allaient porter Beersel et ses dépendances entre les mains d'autres familles.

### Marie-Mencie de Witthem

Née au château de Wouwe, le 19 août 1581, cette fille aînée de Jean II et de Marguerite de Mérode, dame de Beersel, porta, en 1602 et par alliance matrimoniale, ses biens, Braine-l'Alleud y compris, au comte Herman de Berg qui décéda le 12 août 1611 à Spa où il était allé faire une cure.

Marie-Mencie contracta, un an après son veuvage, un nouveau mariage avec Guillaume de Melun, prince d'Epinois. Elle mourut en couche en 1613.

De sa première union, naquit Marie-Elisabeth, seule héritière de ses parents et devint donc dame de Beersel. Elle mourut sans postérité en 1633. Des dissensions familiales pour la succession ne se terminèrent que par un procès qui attribua l'héritage, non pas à la deuxième fille de Jean II, Marguerite, mais à sa fille cadette, Ernestine.

### Ernestine de Witthem

Elle prit pour époux, un bourguignon, Claude-François de Cusance, baron de Beauvoir, duquel elle eut cinq enfants, dont Béatrice qui reçut en héritage de sa mère, plusieurs seigneuries dont Beersel et Braine-l'Alleud.

Ernestine décède le 24 janvier 1649 et, en 1836, l'Observateur, dans un article signé M. A. O. et relatif au château de Beersel, lui consacre ces quelques lignes :

... « *Dans l'un des coins les plus obscurs de la chapelle du Saint-Sacrement des miracles, à Sainte-Gudule, en avant du banc de communion, on lit sur une pierre à demi-usée par le temps et les pas des fidèles : « Cy est la sépulture de haute et puissante dame, madame Ernestine de Witthem, en son temps, baronne de Beauvois (Beauvoir), marquise de Bergues, comtesse de Walhain, vicomtesse de Sebourg et dame de Péruwelz, Cusance, Wavre, Braine-l'Alleud, Beersel, etc., laquelle trépassa à Bruxelles le 24 janvier de l'an 1649. » - Avec elle s'éteignait une race noble et antique, issue en ligne directe de Jean de Cosselaer, fils naturel de Jean II, duc de Brabant, que le duc Jean III créa seigneur de Witthem par lettres patentes du 4 décembre 1345 ... »*

Arrive alors le grand tournant dans l'histoire des seigneuries de Beersel et Braine-l'Alleud. Elles sont entre les mains de Béatrice de Cusance qui, devenue veuve de Eugène Perrenot de Granvelle, épouse secrètement Charles IV, duc de Lorraine. (1637). Ce mariage ne sera pas légitimé par le Saint-Siège, le duc étant l'époux de la princesse Nicole. Ce n'est qu'après le décès de cette dernière, que Charles épousera à nouveau Béatrice, le 20 mai 1663. Béatrice et Charles IV vont céder Beersel, le 16 juin 1649, à Marie-Henriette de Cusance, sœur de Béatrice. Braine-l'Alleud, par contre restera dans le giron des Lorraine. (\*)

### Les d'Aremberg

Née en 1624, décédée en 1700, Marie-Henriette de Cusance épousa successivement Ferdinand de Rye, marquis de Varambon et en 1660, Charles-Eugène de Ligne, deuxième duc d'Aremberg et porta donc le domaine de Beersel dans cette famille.

Ces princes-comtes d'Aremberg vont se succéder jusque Louis-Pierre-Englebert, 6<sup>e</sup> duc, surnommé l'Aveugle parce qu'il avait perdu la vue à la chasse, étant jeune encore. Chevalier de la Toison d'or, il mourut à Bruxelles en 1820. Toutefois, si jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le château de Beersel était toujours propriété des d'Aremberg, la famille ne l'occupa que très peu. Dès 1740, devenu délabré, il avait été mis à la disposition de diverses personnes.

### La Maison de Mérode

La princesse Maria Nicoletta d'Aremberg, née en 1830, épousa, à Paris, en 1849, Charles de Mérode, marquis de Westerloo et transmis ainsi le château de Beersel à la famille de Mérode.

En 1920, la comtesse Henriette de Mérode, devenue propriétaire du château, épousa le comte Hemricourt de Grünne. En 1928, le couple en fit donation à une A.S.B.L. la ' Ligue des Amis du Château de Beersel ', désireuse de le restaurer.

### EVOLUTION DU CHÂTEAU

Il est certain que Beersel fait partie de ces châteaux d'exception que compte la Belgique.

Au début de son règne tumultueux, le duc de Brabant, Henri 1<sup>er</sup> le Guerroyeur (1190-1235) poursuivait le rêve chimérique de dominer toute l'ancienne province impériale de Lotharingie. Il est à l'origine d'une politique habile et prévoyante, transmise à ses successeurs. Il s'attaqua d'abord au comté de Hainaut, son redoutable voisin du sud, puis à Liège, occupa le Bas-Rhin, la Meuse inférieure et s'adjoint les territoires de Jodoigne, Tirlemont et Landen.

Pour préserver le duché des attaques éventuelles des Flamands et des Hennuyers, il avait suggéré la création de châteaux fortifiés à Beersel, Zittert et Gaesbeek. Ces trois forteresses devaient constituer une barrière d'un demi-cercle à leurs incursions.

Ses descendants continuèrent sa politique avec un étonnant esprit de suite.



Il n'est donc pas étonnant que, sous Jean II, (COB 751) Godefroid de Hellebeke, investi de l'office de Sénéchal de Brabant, construisit à Beersel une résidence importante vers l'an 1300. Situé dans une vallée, il fallait, pour se défendre du bélier, de la baliste, des traits de l'arc et de l'arbalète, creuser d'immenses fossés protégeant les tours. Ils ont donc dû pour s'installer au fond de cette vallée, jeter au milieu d'un étang, leurs masses de pierre.

Cette position devait rapidement porter ses fruits. Déjà en 1306, Godefroid eut à souffrir des incursions de la commune de Bruxelles, révoltée contre le duc.

En 1356, Louis de Maele, comte de Flandre, envahit le Brabant et dévasta la région. Le sire de Beersel n'ayant pas cédé à ses menaces, ses soldats firent le siège du château, le saccagèrent mais ne purent vaincre la résistance des défenseurs. Il fut restauré l'année suivante.

On ne possède ni description ni esquisses de ce premier château. Toutefois lors des restaurations qui se firent quelques siècles plus tard, certains éléments de cette construction initiale purent être identifiés.

En 1486, l'entrée solennelle, à Bruxelles, de Maximilien, devenu veuf par la mort accidentelle de son épouse, Marie de Bourgogne, tourne à l'émeute.

L'année suivante, un nouvel incident surgit parce que la population se méfie des mercenaires qui accompagnent Maximilien et qu'il ne parvient plus à solder. En 1488, l'existence d'un parti loyaliste, dont fait partie Henri III de Beersel, n'empêche pas les Bruxellois de passer à la révolte.

Philippe de Clèves devient le maître de la ville et les Bruxellois participent aux campagnes contre Maximilien, envahissant les environs de Bruxelles, notamment Beersel dont le seigneur était resté fidèle à Maximilien.

Molinet, chroniqueur de ce temps, nous apprend que, devant cet état de fait, Henri III, craignant pour ses châteaux de Beersel et Braine-l'Alleud :

*Garnit à toute diligence et à ses propres despens lesdites places de vivres, artillerie, compagnons de guerre et choses nécessaires à la tuition (\*\*\*) et conservation non seulement desdits châteaux, mais aussi de la comté de Haynault, qui lors n'estoit en nul poinct, sentant telles divisions, commotions et estranges besoignes.*

Il se mit aussi à la tête d'une troupe de soldats qui allèrent combattre jusque sous les remparts de Bruxelles et répandirent la terreur parmi les habitants qui ne pouvaient sortir de leurs murs.

Irrités, les Bruxellois résolurent de se venger de Henri de Witthem et brûlèrent son hôtel de la rue des Foulons.

*Après quoi, continue Molinet, ils délibérèrent avec monseigneur Philippe de Clèves, de assiéger, battre et démolir, assaillir, dilapider, ardre (\*\*\*) et destyre le chasteau de Beersel, chargèrent gros engiens, artillerie, eschelles, bastons et instruments de guerre à cheval et à pieds ; puis au son de trompettes, bannières déployées, se partirent en grande fureur, espérant de prime-face d'emporter ledit chasteau. Mais Philippe de Beersel, fils dudict seigneur, ensemble aux autres nobles gentilhommes, préavisez, asseurez et rangiez en leurs deffenses, montrèrent bien que rien ne les doubtoient ; car après plusieurs batteries, et que l'assaut aspre et terrible leur fut donné se deffendirent tant vigoureusement, par proesses et nobles faicts, que les Bruxellois furent contraincts de lever leur siège, en délaissant derrière plusieurs bastons, par nécessité de fuyr, chargèrent leurs morts et retournèrent navrez, honteux et confus dedans leur fort.*

Trois mois après cette équipée, les Bruxellois se représentèrent devant Beersel, plus nombreux et sans doute aussi plus aguerris.

*‘ Ledict chasteau, poursuit notre chroniqueur, fut alors horriblement battu de gros engiens, dillapidé, rompu, et brisé, et cassé, tellement que possible n'estoient aux assiégés qui ne voient nulle apparence de secours de tolérer si pesant fardeau sans estre vainvus. Si que après avoir soutenu si cruel fouldre d'assault, dont aucuns d'eux estoieny morts sur la muraille, se rendirent à la volonté de leurs ennemis ‘*

Une partie de la garnison du château fut jetée en prison et le reste fut pendu sur la Grand'Place de Bruxelles.

Mais quelques mois après, Philippe de Clèves n'étant plus soutenu par la France, cessa la lutte. Bruxelles ayant capitulé, dut reconnaître l'autorité de Maximilien, payer des amendes, réparer les dégâts, livrer les armes et l'artillerie.

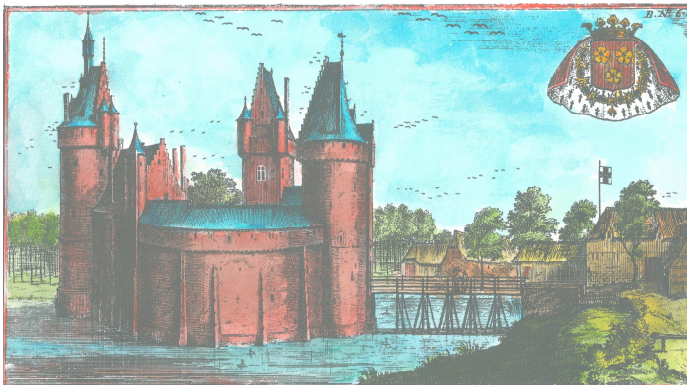
Peu après ce siège de 1489, Philippe, fils aîné de Henri III épousa Anne (parfois Jeanne) de Hallewijn. A cette occasion, son père lui avait fait don de ses biens de Braine-l'Alleud, mais aussi du château de Beersel, à la défense duquel il avait participé.

Rien, cette fois, n'avait été négligé pour permettre de résister à un nouvel assaut. En effet, le château, depuis la tour d'entrée jusqu'au donjon, était doté d'artillerie afin de pouvoir riposter éventuellement, avec des canons, au tir des Bruxellois s'ils revenaient attaquer la forteresse.

Dans ce but, le rempart reconstitué avait été renforcé par des contreforts et des meurtrières cintrées laissaient passer d'imposantes pièces d'artilleries placées dans la cour et le donjon. Ces meurtrières, grande nouveauté, contrastaient avec les archères du 13<sup>e</sup> siècle restées intactes du côté ouest du château.

Philippe avait commencé cette restauration et ces aménagements en 1491. Son père avait obtenu de la duchesse Jeanne de faire défricher tout un bonnier dans la forêt de Soignes afin de procurer le bois nécessaire à la réparation des charpentes dont une partie avait été consumée par l'incendie.

Certes, ce château avait été reconstruit plus solidement pour la guerre, qu'agréablement pour la paix. C'est dont on se convainc en regardant la vue qu'en grava Jacques Harrewijn, d'après le dessin d'un artiste inconnu.



*Prospectus veteris Castellii Beersel.*

*Vue du château de Beersel tel qu'il était au 17-18<sup>e</sup> siècle. Gravure de Harrewijn dans les éditions de Le Roy : « Castella et Pretoria, 1696 », « Le grand théâtre profane du duché de Brabant, 1730 » ainsi que dans les « Délices du Brabant » de Cantillon. Les armoiries qui s'y trouvent sont « de Mérode ». il ne subsiste pas de document donnant l'état antérieur du château.*

Nous empruntons à Sander Pierron cette description basée, semble-t-il sur Cantillon :

*« C'étaient, au milieu d'un large et profond fossé, que franchissait une passerelle en bois, à garde-fous, soutenue par cinq faisceaux de madriers, un imposant complexe de constructions en pierres (\*\*\*\*) : trois très hautes tours, de la même élévation, réunies l'une à l'autre par des courtines, basées sur des substructions en pierres décrivant une courbe et supportant un chemin de ronde couvert, à encorbellement, éclairé par d'étroites ouvertures, murailles consolidées par des contreforts plongeant dans l'eau ; deux tours étaient rondes, une tour était carrée, mais ayant à leur sommet un hourd à meurtrières et flanquées, - à l'exception de celle de l'ouest où s'ouvrait, dans la base, le porche d'entrée voûté, - de deux tourelles d'angles cantonnant les pignons à redans où s'appuyait le toit d'ardoises conique. Dans l'enceinte, on apercevait des corps de logis carrés, dont l'un, pignon à redans, était garni, vers le dehors, d'une tourelle d'angle. Sur la rive occidentale, près du pont de bois, des bâtiments de ferme, couvert de chaume, se groupaient, à l'ombre d'arbres plantés sans ordre.»*

*Le château de Beersel, tout en briques, a conservé, jusqu'à la hauteur des meurtrières du hourd primitif, ses trois solides tours, aux murailles épaisses de plus de deux mètres, reliées par les courtines originelles, élevées sur un plan circulaire. »*

Comme dit précédemment, jusqu'au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, le manoir de Beersel appartint aux ducs d'AreMBERG qui, fixés à Bruxelles l'abandonnèrent successivement à la garde d'un soldat, et d'un prêtre.

En premier lieu, on vit arriver le capitaine Vellemans qui décida de l'entretenir et de fournir des légumes à l'hôtel du duc à Bruxelles. Vint ensuite un prêtre, l'abbé Christophe Blanchet qui, appelé le 12 août 1755 à bénéficier de la chapellenie Sainte-Anne, resta au château jusque 1787.

En 1818, on y installa une manufacture de toiles de coton dont l'existence ne fut pas longue. Hubert Henry, dans le « *Folklore Brabançon* » n° 101 (1938) dit à ce propos : « *L'entreprise n'ayant pas réussi, les crétiens – car il n'y a pas de terme plus adéquat – qui avaient eu cette idée, ne trouvèrent mieux que de démolir le château. Mais on s'arrêta dans ce travail de destruction après avoir enlevé les toits ....* ». Lentement, le vieux manoir s'abîma, d'autant plus que les paysans des environs venaient s'y pourvoir de matériaux de construction, et on vit ses murs se lézarder.

Durant un siècle, touristes, artistes et écrivains vinrent contempler ces ruines imposantes.





— LA FORTERESSE DE BEERSEL AVANT SA RESTAURATION.

Dessin de René van de Sande.

Cliché du Touring-Club.

Maints artistes ont peint ou dessiné le manoir de Beersel avant que fussent entrepris les travaux de restauration et de consolidation, notamment René van de Sande, qui en a fait un preste croquis rendant bien son romantique aspect d'abandon.

Il est impossible de tout publier, mais voici quelques extraits d'auteurs qui ont eu à cœur de décrire l'état du château et d'en déplorer l'abandon. Ces auteurs ont généralement accompagné leur texte de gravures, mais là aussi, la place nous manque pour vous les présenter toutes.

1844 : Victor Joly dans « *La Belgique monumentale* ». T.1, p. 225

*« ... du sein de ses tours ébréchées par le temps et les mangonneaux, et sur le sommet desquelles s'agite un panache de verdure, on croit voir glisser les ombres des seigneurs de Witthem, agitant leur bannière à la croix d'azur. Les soupirs de la brise donnent une voix à chaque pierre, et éveillent mille bruits étranges dans les escaliers sombres des tours. Parfois le vent, s'engouffrant avec force dans les croisées, secoue le manoir comme s'il allait être arraché de ses fondements. Il y a dans la contemplation de cette grande ruine d'autrefois, un sentiment plein de mélancolie qu'on ne peut définir. »*

1877 : Victor Hugo, lors d'un voyage en Belgique, visita le château et y laissa cette inscription :

Il gît là dans le val, le manoir solitaire,  
 Le moindre bruit s'est tu sous ses ombres arceaux,  
 Et chaque heure du jour voit tomber une pierre de ses sombres créneaux.  
 Le corbeau s'est logé dans ses antiques salles,  
 La chouette y redit sa plainte tous les soirs,  
 Et le brin d'herbe croît entre les froides dalles de ses vastes couloirs.

Vers 1890 : Emile Leclercq dans « *La Belgique illustrée* » T.1, p.130 :

*... La porte d'entrée est pratiquée dans une grosse tour à face carrée, arrondie sur les côtés. On y arrive aujourd'hui par un pont en planches, avec garde-fous en solives, reposant sur des piles de maçonnerie. Les fossés à sec ont été convertis en prairie. Quelques légendes, qu'on oublie peu à peu et qui finiront par disparaître, hantent les coins humides et les décombres de cet ancien nid de tyranneaux. A l'intérieur, on peut visiter encore de grandes salles voûtées, où la lumière pénètre en même temps par des embrasures et des trouées dans les voûtes, au bord desquelles on voit poindre des touffes de verdure, parasites riantes qui envahissent les constructions ruinées et finissent par les désagréger complètement.*

*Pour peu qu'on abandonne maintenant ces ruines au vent, à la pluie, à la gelée, aux herbes et aux arbustes, avant la fin du siècle, il n'en restera plus que d'informes murailles ».*

Heureusement, il n'en fut pas ainsi. Le comte et la comtesse Henricourt de Grünne, propriétaires du château, le cédèrent, en vue de le restaurer, à la 'Ligue des Amis du château de Beersel, A.S.B.L. ' pour accomplir cette entreprise d'intérêt national. Le groupe fondateur était composé de Charles Mertens, François Van Halen, baron Marcel de Schaetzen et Raymond Pelgrims de Bigard. C'est ce dernier qui est l'auteur de la restauration.

Les travaux commencèrent le 10 mars 1928. Le programme était de respecter ce qui existait et de reconstituer les parties manquantes avec des matériaux d'époque en prenant pour base les estampes des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle. (Le Roy et Cantillon) dont nous avons donné une reproduction en réduction.

En 1948, il est devenu la propriété de l'Association royale des demeures historiques de Belgique.

Aujourd'hui, il a retrouvé son aspect du début du 18<sup>e</sup> siècle et est accessible au public à des heures variant suivant les saisons. Site et monument ont été classés le 25 mars 1934.

René Pède

\* C. Mertens cite Marie-Henriette comme sœur du duc (p.93). Il doit y avoir méprise, c'est la belle-sœur du duc. Marie-Henriette est la sœur cadette de Béatrice.

\*\* tuition : ancien mot roman = défense

\*\*\* ardre : ancien mot roman = incendier

\*\*\*\* C'est sans doute par méprise que l'auteur utilise le mot "pierres", alors que quelques lignes plus loin, il écrit 'tout en briques'. En 1850, dans un article sur ce château Alphonse Wauters écrivait "*...les ruines actuelles sont du 16<sup>e</sup> comme le prouve l'appareil presque entier en briques*". En outre, Philippe Farcy ( Les Nouvelles IMMOBILIERES, 6-10-2002 ) écrit : "*ce château est élevé en briques, grès lédien et pierre d'Ecaussines.* "

### Sources :

- 1- Ligue des Amis du château de Beersel : le château féodal de Beersel et ses seigneurs, Brux. 1929.
- 2- Mertens Charles : le château féodal de Beersel et ses seigneurs, Ed. Historia, Brux. 1942.
- 3- Farcy Philippe : Beersel, des Witthem aux Mérode, in Les Nouvelles IMMOBILIERES, 6-10 mai 2002.
- 4- Joly Victor : Le Brabant, in La Belgique monumentale, T.1.,p.225
- 5- Leclercq Emile : Beersel, in La Belgique Illustrée, T.1 p. 130
- 6- Sander Pierron : La forteresse de Beersel, in Histoire illustrée de la forêt de Soignes, T.2, pp. 519-522
- 7- Le Roy (baron) : Le Grand Théâtre profane de Brabant, Livre II, p.25
- 8- Les chroniques de Molinet, reprises de Ch. Mertens ont été publiées par Buchon, T.III, chap. 198, dans ' Collection des chroniques nationales françaises ' vol. 45, p. 145
- 9- Leestman Ch. : 'Charles IV, duc de Lorraine (1604-1675)' Lasne. 2003, situe bien un mariage illicite + un licite du duc avec Béatrice.

# UPU - UNION POSTALE UNIVERSELLE

Berne, le 17 septembre 2012

Circulaire du Bureau international **146** – Maurice, émissions de feuillet miniatures illégaux

L'opérateur désigné de Maurice me prie d'informer les Pays-membres de l'UPU que, selon les informations dont dispose son pays, deux feuillets miniatures illégaux comportant des images de Michael Jackson ont été mis en circulation.

Les caractéristiques qui différencient ces feuillets miniatures illégaux des timbres officiels émis par Maurice sont les suivantes :

- Forme et structure des bords des timbres
- Absence de perforations
- Utilisation d'un format inadéquat pour le libellé du nom du pays (Maurice)
- Utilisation d'un code erroné pour la désignation de la monnaie.

L'opérateur désigné mauricien n'a pas émis de tels feuillets miniatures et ne prévoit pas de le faire. Ces feuillets miniatures ont été émis illégalement et sont considérés comme des produits illicites.

□ □ □ □ □

Berne, le 19 novembre 2012

Circulaire du Bureau international **178** – Portugal, erreur dans l'identification de la région autonome des Açores de la République portugaise.

L'opérateur désigné du Portugal, CTT-Correios de Portugal SA, me prie d'informer les Pays-membre de l'UPU de ce qui suit :

CTT-Correios de Portugal SA a récemment découvert l'existence d'un site de divulgation et vente de timbres-poste se présentant en tant que site officiel de la Fédération africaine des Etats Libres de l'Afrique et cite la région autonome des Açores de la République portugaise en tant que nouvel Etat de l'Europe.

Cette citation erronée est faite spécifiquement dans le but de vendre des timbres des Açores par carte de crédit ou divers services de paiement en ligne.

En conformité avec la recommandation C 26/2008 (Code de déontologie philatélique à l'usage des Pays-membres de l'Union) (§§ 7.2 et 7.4) du 24<sup>e</sup> Congrès de l'UPU, CTT-Correios de Portugal SA dénonce et condamne de telles pratiques.

Nous comptons également sur la collaboration de tous les Pays-membres pour nous aider à identifier d'autres situations similaires pour mettre fin à cette publicité mensongère à des fins exclusivement lucratives.

□ □ □ □ □

Berne, le 10 décembre 2012

Circulaire du Bureau international **189** – Estonie, émissions illicites

L'opérateur désigné d'Estonie me prie de communiquer aux Pays-membres de l'UPU ce qui suit : Estonian Post Ltd a récemment reçu de nombreuses demandes de confirmation de la validité de timbres-poste ayant pour motif le « souvenir de la légion Estonie ». ces émissions illicites sont en vente sur internet. Selon la législation nationale de l'Estonie, la poste estonienne (Estonian Post) est le seul et unique organisme autorisé à émettre des timbres-poste. Par conséquent, aucune autre société opérant sur le territoire estonien ne peut licitement émettre des timbres-poste.

Nous confirmons donc que ces timbres-poste sont des émissions illicites et demandons instamment à tous les Pays-membres de l'UPU d'en interdire la circulation. Nous dénonçons et condamnons fortement de telles pratiques illicites. Les timbres officiellement émis par la poste estonienne sont publiés sur le site du WNS.

□ □ □ □ □

A suivre ....

## Réalisation inter-membre du 1 septembre 2013 - 474

Lot n°		N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	France	3251-3257	xx	13,50	3,40		
2	"		xx	9,00	4,00	Souvenir phila. 6	
3	"		xx	9,00	4,00	Souvenir phila.13	
4	"		⊙		3,00	Timbres taxe	
5	Divers		xx		5,00	Théma. Mozart	
6	"		⊙		8,00	Par avion	
7	Belgique		⊙		6,00	Doc.Chemin de fer	
8	Monaco	683/687	xx	5,00	1,25		
9	"	Bloc 74	xx	12,00	3,00		
10	"	1623	xx	12,00	3,00	Carnet 10	
11	"	Préos 78/81	xx	7,00	2,00		
12	St_pierre & Miq.	614/617	xx	8,00	2,00		
13	"	580/583	xx	8,00	2,00		
14	"	646/649	xx	9,00	2,00		
15	T.A.A.F.	212 A	xx	16,00	4,00		
16	Man	Bf 46	xx	8,00	2,50		
17	Grande-Bret.	Bf 13	xx	17,50	5,60		
18	"	Bf 10	xx	48,00	13,00		
19	"	Bf 8	xx	35,00	12,00		
20	"	Bf 6	xx	9,00	2,80		
21	"	1	⊙	325,00	60,00		
22	"	245	⊙	30,00	8,50		
23	Irlande	C 1184	xx	18,00	6,00		
24	Belgique	2340/2343	xx	6,35	2,00		
25	"	2285/2287	xx	12,00	3,00		
26	"	93/99	x	161,00	40,00		
27	"	639/640	x	3,20	1,00		
28	"	614/646	x	4,50	1,50		
29	"	743/747	xx	19,00	6,50		
30	"	751/755	x	45,00	12,00	Charnières.très légères	
31	"	814/822	xx	72,00	24,00		
32	"	842/844	xx	25,00	8,00		
33	Man	C 397	xx	35,00	9,00		
34	Espagne	BI 27-43-57	xx	5,80	1,50		
35	"	BI 49-50-57	xx	14,70	3,00		
36	"	BI 59-61	xx	4,50	1,00		
37	Grande-Bret.	Entre 725 & 775	xx	14,50	3,00		
38	"	1240/1244	xx	8,25	2,00		
39	"	1460/1463	xx	6,00	1,50		
40	Irlande	408-1085/1088	xx	7,25	2,00		

**!!!! Prochaine réalisation le 20 octobre 2013.**

**Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié**